JUSTIFICATIFS ET PIECES COMPTABLES

MODE D'EMPLOI

Afin de faciliter la rédaction et l'étude de votre budget prévisionnel, munissez-vous des devis liés aux dépenses prévues. Concernant les achats, seuls les consommables et petits matériels servant à organiser l'action sont pris en compte ; les investissements matériels durables étant exclus d'une prise en charge au titre du dispositif.

Exemple:

Poste de dépenses	Détails de la dépense	Magasins ou Prestataires	Montants TTC
Alimentation	Goûter (gâteaux et boissons)	Epicerie ¹	20,95€
Alimentation	Boissons du repas du 1 ^{er} mai	Distributeur-négociant	150,00€
		Total alimentation ²	170,95€
Affiches, tracts	Impression de 100 affiches	Imprimerie	79,00 €
	Impression de 500 tracts	Reprographie	48,00€
		Total affiches, tracts	127,00€

- ¹ Lister tous les devis, un par un, par type de dépenses (comme dans l'exemple ci-dessus). Joindre une copie de l'ensemble des devis au dossier.
- ² Faire le total pour chaque poste de dépenses et reporter les totaux dans le budget prévisionnel (page suivante).

Poste de dépenses	Détails de la dépense	Magasins ou Prestataires	Montant TTC
location	Prêt (estimation sans connaitre les tarifs de cette salle)	Ville de Roubaix	500 euros
location	location salle MDA		15 euros
Visite	Tarif visite (vu sur site)	Condition Publique	50 euros
Atelier	Couture à la MDA (6h)	Virginie Hennebert	250 euros
Matériel	Couture	Mélodiffusion	50 euros
Atelier	Fabrication de produits cosmétiques zéro déchet 2h	Association Lueur d'espoir	100 euros
Atelier	Bien être des mains 1h	Le Baume d'Apo	90 euros
Atelier	Arts Plastiques 2h	Association Colibris 237	100 euros
Atelier	Massage individuel pendant 2 h	Manon	130 euros
Atelier	Coatching Fabrication de produit 3h	GM SMILE	200 euros
Atelier	Socio esthétique en groupe, soin du visage 1h	Nadia Guenicoeur	120 euros
Repas diététicien	Conception et atelier repas diététique pour 20 personnes		250 euros
Sortie	Hammam, automassage et soin du corps	Zein	680 euros
Convivialité	Thé, café	Mélodiffusion	50 euros
Communication	Tracts et affiches	Mélodiffusion	50 euros

Démo	Boxe	Association sportive	Gratuite valorisé à 100 euros
Démo	Karaté	Association sportive	Gratuite valorisée à 100 euros
Coordination de projet	Organisation, préparation, suivi	Mélodiffusion	Gratuite valorisée à 500 euros
Animation de projet	Animation sur place lors des événements (10 personnes)	Mélodiffusion	Gratuite valorisée à 500 euros
Sono	Prestation musicale, sono lors des événements	Lueur d'espoir	Gratuite valorisée à 650 euros
Sortie	Ballade contée, 2h00 au bord du canal, animation deux personnes	Mélodiffusion	Financée par Solidarcité 150 euros
Transports	Les bénévoles	Mélodiffusion	100 euros

BUDGET PREVISIONNEL ¹ TITRE PROJET:

Depenses ²		RECETTES	
Frais de location (a)	15	Autofinancement	155
Frais de transport (b)	100	Participation des personnes (d)	600
D	200		
Boissons et alimentation	300		
		Autres financements	
		Solidarcité (ballade contée)	150
Achat de fournitures (c)	50	Ville de Roubaix (salles)	500
Sorties	150	,	
Visites	50		
Hammam	680		
Assurance	20		
Tracts, affiches	50		
		Aide demandée au PIC	1500
Taxes (SACEM)		Alde demandee ad FIC	1300
TUNCS (SACLIF)			
Divers			
Ateliers	990		
Valorisation du bénévolat	1850	Don des bénévoles	1850
Salle prêtée	500		
Sous-total des dépenses engagées			
Financement d'un autre projet (e)			
Takal	4755	Tatal	4755
Total	4755	Total	4755

¹ Ne pas inscrire les centimes

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de
- contribuer à leur autofinancement ; être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents) ;
- être couverts par une assurance;
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle.

(c) Ce poste exclu les investissements matériels ; seuls les consommables et petits matériels servant à organiser l'action (papier, colle, etc.) sont pris en compte.

(d) La contribution financière

ou matérielle des participants bénéficiaires du projet est indispensable. Cette participation doit représenter au moins 10 % du montant de l'aide demandée au FPH. (e) Si des bénéfices générés par l'action sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il est impératif d'en indiquer le montant.

Fait à :RoubaixDate : 06/09/2023 SIGNATURES DES PORTEURS DU PROJET

 ² Joindre impérativement les devis

 (a) Si le local d'une association est utilisé, assurez-vous que celle-ci

 est protégée pour accueillir votre événement.

(b) Pour les voyages collectifs, le Règlement intérieur indique les

conditions suivantes: